

Concours “Slogan”

Règlements

Tourisme Kipawa fait appel à votre créativité pour trouver un slogan qui représente notre territoire en quelques mots, inspiré de notre vision et nos valeurs du développement stratégique en tourisme. Ce slogan ornera tous nos documents, notre matériel promotionnel, etc.!

Notre vision : Nous voulons créer une expérience mémorable en invitant nos visiteurs à partager notre magnifique milieu naturel, notre patrimoine culturel et notre caractère accueillant.

Nos valeurs : Respect, dévouement, bon voisinage et unicité

1. Période de concours : Les inscriptions seront acceptées à partir du 18 mai 2017, à minuit et se terminant le 13 juillet 2017, à minuit. Toutes les inscriptions doivent être reçues avant le 12 juillet 2017, à 23h59.

2. Comment participer : Vous devez envoyer par courrier électronique à tourisme.kipawa@mrctemiscamingue.qc.ca et / ou Instagram en utilisant le “hashtag” **#tourismekipawatourism**, un slogan écrit avec un, ou plusieurs, des éléments suivants :

- Une image, prise par vous, de ce qui représente de manière appropriée, selon vous, votre slogan et le secteur sud du Témiscamingue.
- Une vidéo de 10 à 30 secondes, prise par vous, de ce qui représente de manière appropriée, selon vous, votre slogan et le secteur sud du Témiscamingue.
- Un court paragraphe écrit par vous, qui explique pourquoi et comment votre slogan représente de manière appropriée, le secteur sud du Témiscamingue.

Vous pouvez également envoyer votre inscription par courrier postale :

Amanda Nadon-Langlois

15, rue Principale

Kipawa, Québec, J0Z 2H0

Si vous choisissez d'utiliser Instagram comme plateforme d'inscription, vous devez tout de même fournir votre nom, adresse, moyen de contact, et date de naissance par adresse courriel ou postale.

L'inscription doit satisfaire à toutes les exigences du concours, comme spécifié, pour être admissible au prix. Vous pouvez envoyer plus d'une inscription par personne et/ou groupe.

3. Prix : Le ou la gagnant(e) (ci-après "gagnant") du concours recevra le prix suivant ;

- Un forfait Vacances au Miwapanee Lodge, Kipawa, Québec, valeur de 1200\$, ayant une date d'expiration d'un (1) an.

Tous les frais, les règlements et les restrictions liés au prix, seront la seule responsabilité du gagnant et du donateur, Miwapanee Lodge & Spa.

L'acceptation du prix constitue une autorisation pour *Toursime Kipawa* d'utiliser le nom du gagnant à des fins publicitaires et commerciales sans autre rémunération.

4. Sélection du gagnant : Le gagnant sera sélectionné par un vote du comité *Tourisme Kipawa*.

Tout au long du concours, *Tourisme Kipawa* peut choisir d'afficher toutes ou certaines inscriptions sur la page Facebook " La Ville de Témiscaming " ainsi que sur le groupe Facebook "Municipalité de Kipawa / Municipality of Kipawa ". Le public est invité à commenter et / ou aimer les inscriptions, mais la décision du comité ne sera pas basée sur le vote de popularité du public, mais plutôt selon les critères suivants :

1. Dans quelle mesure le slogan représente le secteur sud du Témiscamingue

2. La signification du slogan

3. L'originalité du slogan

Le comité ne sélectionnera, en aucun cas, un gagnant en fonction de la qualité de l'image ou de la vidéo soumise. Son seul but est de faciliter la compréhension de votre message et de divertir le public.

Le comité ne sélectionnera, en aucun cas, un gagnant basé sur l'exactitude grammaticale du paragraphe soumis. Son seul but est de faciliter la compréhension de votre message.

5. Droits accordés par vous : En entrant ce contenu (texte, image, vidéo), vous comprenez et acceptez que *Tourisme Kipawa* ou toute personne agissant au nom de *Tourisme Kipawa* à droit, lorsque la loi le permet, d'imprimer, de publier, de diffuser, de distribuer et d'utiliser dans tous les médias, votre nom, portrait, image, et les informations biographiques pour les nouvelles, la publicité, le commerce, les relations publiques et les fins promotionnelles, sans autre compensation, préavis, révision ou consentement. En entrant ce contenu, vous déclarez et affirmez que votre contenu est une œuvre d'auteur originale et ne viole aucun droit de propriété intellectuelle d'un autre. Si votre entrée enfreint le droit de propriété intellectuelle d'un autre, vous serez retiré du concours à la seule discrétion de *Tourisme Kipawa*.

6. Conditions : *Tourisme Kipawa* se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre le concours en cas de virus, de bogue, d'une intervention humaine non autorisée, la fraude, ou toutes autres causes hors du contrôle de *Tourisme Kipawa* corrompt ou affecte l'administration, la sécurité, ou le bon déroulement du concours.

7. Avertissement : Le concours organisé par *Tourisme Kipawa* n'est en aucun cas parrainé, endossé, administré par, ou associé à Facebook.

Le concours organisé par *Tourisme Kipawa* n'est en aucun cas parrainé, endossé, administré par, ou associé à Instagram.